

Résumé

Transparency International

Il est possible qu'à nulle autre époque, l'esprit d'entreprise, les activités économiques privées et les marchés aient été plus importants et plus liés à la prospérité économique, la stabilité politique et le développement environnemental durable des sociétés qu'ils ne le sont aujourd'hui. La crise financière et les turbulences économiques qu'elle a provoquées ont mis en lumière cette réalité.

Le secteur privé peut être une source de dynamisme en matière d'innovation et de croissance. Cela étant, comme le démontre clairement le *Rapport mondial sur la corruption 2009* de Transparency International, il peut également ne pas se montrer à la hauteur de son potentiel et se transformer en une force destructrice qui fragilise l'équilibre concurrentiel, asphyxie la croissance économique et le développement politique et, à terme, menace sa propre existence, si la corruption se poursuit en toute impunité.

En dépit de plusieurs gros scandales liés à la corruption et du manque de transparence qui s'est avéré être à l'origine de la crise financière, des progrès encourageants et réels ont été accomplis en ce qui concerne l'intégrité des entreprises. Encore trop souvent néanmoins, les performances des entreprises en matière de lutte contre la corruption ne sont pas à la hauteur de leurs engagements. Les principaux risques de corruption, ainsi que les failles en matière de transparence, de responsabilité et de surveillance, persistent dans l'ensemble des secteurs industriels et des nations. En matière de corruption, les marchés dynamiques ne cessent de produire de nouveaux et de subtils défis.

Après une première grande vague d'activisme anti-corruption et d'activités liées à leur responsabilité sociale, les entreprises du monde entier ont désormais une *responsabilité plus claire, un intérêt plus prononcé et un potentiel plus important* pour assumer un rôle prépondérant dans la lutte contre la corruption. Il s'agit là d'un des messages fondamentaux du *Rapport mondial sur la corruption 2009*, qui réunit plus de 80 spécialistes, professionnels et universitaires de renom dans le cadre de l'analyse la plus complète à ce jour concernant la corruption et ses remèdes dans le secteur privé à l'échelle mondiale.

Le message est clair : poursuivre dans la même voie est tout simplement hors de question. Un changement marqué en termes de stratégie et de mesures est nécessaire pour que la lutte contre la corruption dans le secteur privé soit efficace.

- *Les entreprises* doivent reconnaître que les risques de corruption commencent par le versement de pots-de-vin et peuvent aller au-delà, d'où la nécessité d'une démarche intégrée en matière d'intégrité et de comportement citoyen des entreprises.

- *Les autorités* doivent profiter de l'existence d'une nouvelle génération d'outils novateurs et accorder une plus grande importance aux capacités réglementaires, à leur mise en vigueur effective et à la coopération internationale.
- *La société civile* doit prendre conscience de la façon dont la corruption au sein du secteur privé est à l'origine de nombreux autres problèmes sociaux, environnementaux et de développement, et doit former des partenariats élargis et nettement plus efficaces en vue d'encourager l'intégrité des entreprises.
- *Les parties prenantes*, qu'il s'agisse des chefs d'entreprises, cadres dirigeants, salariés, cabinets d'audit, investisseurs, organismes de réglementation et activistes anti-corruption, doivent reconnaître que l'intégrité du secteur privé nécessite l'effort de chacune d'entre elles et la prise de mesures collectives au-delà des secteurs, des frontières et des limites institutionnelles.

Descriptions d'un problème croissant et complexe

Les éléments présentés au sein du *Rapport mondial sur la corruption 2009* sont à la fois probants et alarmants : la corruption constitue un enjeu central et grandissant pour les entreprises et la société, depuis le marchand ambulant du pays le moins développé jusqu'à la multinationale du pays le plus industrialisé, ainsi que pour les citoyens, les collectivités et les nations, dans le monde entier.

La corruption et les pots-de-vin au sein de la chaîne de valeur représentent un défi permanent et plus destructeur qu'on ne l'imaginait jusqu'à présent

Le secteur privé continue de jouer un rôle particulièrement exposé en tant que fournisseur de paiements occultes aux fonctionnaires, membres du gouvernement et partis politiques. Les pots-de-vin peuvent être activement sollicités, extorqués ou offerts volontairement. Quel que soit le degré de coercition, force est de constater que la corruption encourage une culture d'impunité et de corruption récurrente, fragilise le fonctionnement des institutions publiques et nourrit, auprès du public, le sentiment que les autorités et les fonctionnaires se vendent au plus offrant.

L'ampleur du phénomène de corruption au sein du secteur privé est stupéfiante. Parmi les dirigeants d'entreprise interrogés, près de 2 sur 5 ont déclaré avoir été invités à verser des pots-de-vin dans le cadre d'une négociation avec un organisme public. La moitié d'entre eux ont déclaré que la corruption augmentait le coût des projets d'au moins 10 %. Un sur cinq a affirmé avoir perdu un contrat en raison des pots-de-vin versés par un concurrent. Plus du tiers a estimé que le phénomène de corruption empirait.

Les conséquences sont dramatiques. Dans les seuls pays en développement et en transition, les politiciens et fonctionnaires de l'État corrompus reçoivent des pots-de-vin estimés entre 20 et 40 milliards de dollars chaque année, soit l'équivalent d'environ 20 à 40 % de l'aide publique au développement. Le coût n'est pas seulement financier. Lorsque la corruption incite les

entreprises imprudentes à ignorer la loi, les conséquences peuvent être multiples et variées : pénurie d'eau en Espagne, exploitation des travailleurs en Chine, exploitation illégale du bois en Indonésie, médicaments dangereux au Nigeria, ou mauvaise qualité de construction en Turquie, provoquant l'effondrement d'édifices avec des conséquences dramatiques. Même les paiements de facilitation, c'est-à-dire les nombreux versements, souvent de petites sommes, effectués par les entreprises pour « faire avancer le projet », sont considérés comme étant néfastes, dans la mesure où ils sont écoulés au sein du système et viennent alimenter et maintenir les administrations, les partis politiques et les gouvernements corrompus.

Les enjeux en matière de corruption sont beaucoup plus vastes, plus complexes et plus insidieux que le simple versement de pots-de-vin

Le *Rapport mondial sur la corruption 2009* examine de manière détaillée la corruption dans le secteur privé et révèle que les paiements occultes versés aux responsables officiels ne représentent qu'une partie du problème.

- **Le népotisme et la corruption dans les relations commerciales privées sont deux problèmes qui nécessitent un examen beaucoup plus minutieux.**

Près de la moitié des dirigeants d'entreprises des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui ont été interrogés a déclaré que *des relations et connaissances personnelles* étaient utilisées pour remporter des contrats publics dans les pays hors OCDE où ils font du commerce, ce qui sous-entend une corruption beaucoup plus difficile à enrayer que celle liée au versement direct de paiements occultes.

En outre, les hauts dirigeants citent plus fréquemment la corruption *au sein* du secteur privé comme un obstacle à leurs activités commerciales que les questions d'infrastructure ou le fonctionnement du système judiciaire. Jusqu'à présent, ce problème n'a été que très peu examiné.

- **La corruption dans l'entreprise est un danger répandu qui menace des résultats et une responsabilité durables.**

Non seulement la corruption affecte les relations commerciales, mais elle présente un risque considérable au sein de l'entreprise. Ce rapport documente de nombreux cas d'abus de pouvoir, de la part de responsables, d'actionnaires majoritaires et d'autres acteurs du monde de l'entreprise, à des fins de gain personnel et aux dépens des propriétaires, des investisseurs, des salariés et de la société dans son ensemble. *Les dirigeants*, par exemple, peuvent axer leurs efforts, de façon opportuniste, sur l'obtention de paiements généreux pour eux-mêmes plutôt que sur la rentabilité et le développement durable à long terme, un phénomène qui a été identifié comme étant un facteur important de la crise financière actuelle. *Les propriétaires majoritaires* peuvent tenter de profiter de leur influence sur la stratégie de l'entreprise pour exproprier les petits actionnaires au moyen « d'opérations d'initiés » ou de pratiques analogues. On estime

que les avantages liés au contrôle majoritaire dépassent les 30 % de la valeur comptable de l'entreprise dans certains pays comme l'Autriche, l'Italie, le Mexique et la Turquie. Ce taux peut atteindre jusqu'à 60 % en République Tchèque et au Brésil, ce qui suscite de graves inquiétudes quant à l'efficacité des contrôles effectués sur les pouvoirs détenus par ces acteurs.

Le rapport souligne le fait que ces pratiques, ainsi que d'autres méthodes de corruption au sein de l'entreprise, sont courantes dans de nombreux pays, ce qui sous-entend de graves carences en termes de contrôles et de vérifications internes. À long terme, la corruption compromet la capacité fondamentale des entreprises à créer de la valeur pour l'ensemble de leurs parties prenantes et à se comporter de manière citoyenne et responsable.

- **La corruption au sein du marché fragilise le principe de concurrence équitable, de juste prix et d'efficacité à l'échelle mondiale.**

Les ententes illicites sur les prix et autres arrangements collusoires peuvent avoir de graves conséquences sur les consommateurs, les marchés et l'économie mondiale. Le *Rapport mondial sur la corruption 2009* présente la preuve incontestable du développement, depuis les années 80, d'une nouvelle et puissante vague d'activités de cartel à l'échelle mondiale, impliquant souvent des marques célèbres et affectant tout particulièrement les pays en développement. Les principaux secteurs commerciaux à travers le monde ont été corrompus, depuis le secteur alimentaire jusqu'aux projets d'infrastructure, en passant par les médicaments contre la malaria ou les secteurs plus sophistiqués des produits de haute technologie et des services aux consommateurs.

D'après les experts, le nombre de cartels mis à jour est peu élevé (entre 1 sur 3 et 1 sur 6), mais les cas exposés attestent néanmoins de l'ampleur gigantesque du problème. Les quelque 283 cartels internationaux privés, révélés entre 1990 et 2005, se sont traduits par des pertes économiques directes pour les consommateurs au travers de factures excessives totalisant environ 300 milliards de dollars. Dans la seule année de 1997, les pays en développement ont importé 54,7 milliards de dollars de marchandises issues d'un échantillon de 19 industries ayant pris part à des activités d'entente sur les prix. Selon les estimations, les pertes économiques directes dues à la surfacturation liée aux cartels internationaux pourraient, à elles seules, égaler, voire dépasser, le volume total de l'aide au développement attribuée aux pays en développement.

- **Les risques de corruption en matière de lobbying d'entreprise peuvent transformer une participation légitime en influence illégitime et menacer la légitimité des autorités et de l'entreprise elle-même.**

Les entreprises ont un droit de parole dans tout processus de décision démocratique, et les activités de lobbying permettent de communiquer d'importantes informations et opinions aux représentants politiques et aux responsables officiels. Cependant, le risque que de puissants acteurs du secteur privé s'emparent des politiques et des gouvernements et altèrent en profondeur le processus de décision démocratique existe réellement, et constitue une menace significative pour toute gouvernance responsable et inclusive, où qu'elle soit.

Le *Rapport mondial sur la corruption 2009* révèle les liens étroits et permanents qui existent entre les entreprises et les gouvernements, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, les multiples conflits d'intérêt et les risques croissants liés à l'influence disproportionnée dont jouissent les entreprises au travers de leurs activités de lobbying. Des études de cas issues du Bangladesh, d'Allemagne, de Malaisie et de Trinité-et-Tobago documentent toutes ce lien extrêmement étroit entre secteur privé et institutions publiques. Au Royaume-Uni, on estime que les entreprises ayant noué des relations politiques représentent près de 40 % de la capitalisation boursière, un niveau qui atteint 80 % en Russie. En outre, l'ampleur et le développement rapide des activités de lobbying suscitent un certain nombre d'inquiétudes quant à la visibilité et au droit de parole des citoyens qui ne sont pas en mesure de s'offrir les services d'un lobbyiste. À Bruxelles, quelque 2 500 organisations de lobbying, employant environ 15 000 lobbyistes, rivalisent pour tenter d'influencer les décisions politiques de l'UE. Aux États-Unis, les dépenses des entreprises consacrées aux activités de lobbying ont fortement progressé et, à l'échelle des États, ces dépenses s'élèvent en moyenne à 200 000 dollars par législateur, 5 lobbyistes se disputant l'attention de chaque parlementaire.

- **Pour l'entreprise, la lutte contre la corruption est plus justifiée que jamais.**

À l'échelle de l'entreprise individuelle, la corruption augmente les coûts et introduit un sentiment d'incertitude, des risques menaçant sa réputation et une vulnérabilité à l'extorsion. Elle rend l'accès au capital plus coûteux, diminue les niveaux de valorisation de l'entreprise et mine le moral des salariés. Dans l'environnement commercial plus global, la corruption fragilise le principe de concurrence équitable, entraîne la perte d'opportunités commerciales et alimente les administrations corrompues. La corruption pour l'entreprise, qu'elle en soit l'objet ou le sujet, sape le fondement même sur lequel reposent sa propre existence et son succès : le fonctionnement et la saine gouvernance des marchés. Les pratiques de corruption invalident le droit d'exploitation conféré par la société et brisent la légitimité et la confiance sur lesquelles l'entreprise s'appuie.

On constate que de solides gouvernances internes et des politiques d'intégrité rigoureuses payent des « dividendes d'intégrité », dissipant les affirmations selon lesquelles les entreprises ne peuvent se permettre de ne pas faire appel aux pratiques de corruption sous peine d'anéantir leurs perspectives commerciales. Les entreprises dotées de programmes de lutte contre la corruption et de directives éthiques sont moitié moins affectées par des problèmes de corruption, et moins susceptibles de perdre des opportunités commerciales que les entreprises ne possédant pas de tels programmes. On constate également que les entreprises affichant des performances supérieures en matière de comportement citoyen d'entreprise obtiennent des résultats non seulement équivalents, mais souvent supérieurs, à ceux de leurs concurrents. Pour les entreprises implantées dans les économies émergentes, une meilleure gouvernance d'entreprise est associée à de meilleurs résultats et à un plus fort niveau de valorisation sur le marché.

Enseignements tirés du renforcement de l'intégrité d'entreprise

Le *Rapport mondial sur la corruption 2009* prend note des résultats obtenus suite à la première vague d'efforts engagés en matière de responsabilité sociale des entreprises et de lutte contre la corruption, et en tire un certain nombre de conclusions importantes.

- **Les risques de corruption, pour les entreprises, sont liés entre eux et se renforcent mutuellement : ils ne doivent donc pas être combattus individuellement.**

Le *Rapport mondial sur la corruption 2009* insiste sur le fait que le débat politique doit être élargi à toutes les pratiques commerciales corrompues, sans se limiter aux simples questions de pots-de-vin. Toutes les formes de corruption profitent des carences en matière de transparence, de gouvernance interne et de contrôle. Elles alimentent des pratiques organisationnelles secrètes et un climat opportuniste qui ne facilitent pas l'élimination des cas de corruption individuels. Par exemple, le fait de qualifier le versement de pots-de-vin d'illégal, ou même de moralement condamnable, n'aura aucun effet si l'on ferme les yeux sur des pratiques considérées comme tout aussi illégales et néfastes, comme l'entente illicite sur les prix.

- **Les progrès sont palpables, mais de nombreuses carences demeurent.**

Un nombre plus important que jamais d'entreprises ont adopté un code de déontologie et publient des rapports concernant leurs performances sur le plan environnemental et social. Dans certains pays, les autorités ont accru leurs efforts pour combattre la corruption des entreprises, qui se sont traduits par des poursuites judiciaires notoires comme celle de la société allemande Siemens, exerçant ainsi un effet dissuasif nettement plus crédible contre les comportements corrompus. Certains groupes issus de la société civile ont participé à ces mouvements, insistant sur une plus grande divulgation des informations des entreprises et un engagement plus fort vis-à-vis de la collectivité.

Cela étant, les risques de corruption persistants et croissants décrits ci-dessus soulignent l'insuffisance des efforts actuels. Ce rapport dresse la liste de plusieurs carences fondamentales. Les contrôles et vérifications internes sont loin d'être totalement efficaces. Dans le cadre d'une grande enquête internationale, près d'une entreprise sur trois a évoqué des cas de détournement d'actifs, et plus d'une sur dix a déclaré avoir été affectée par des cas de fraude comptable durant une période de 4 ans. Par ailleurs, on a constaté que les cadres supérieurs et moyens étaient responsables de la moitié des cas de malversation économique.

- **Les besoins de sensibilisation, de formation et de suivi doivent recevoir l'appui sans faille de l'ensemble des parties prenantes**

En France, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis, tous les principaux investisseurs et exportateurs étrangers et plus de 80 % des dirigeants interrogés ont admis « ne pas du tout connaître » l'un des cadres juridiques les plus importants du commerce international : la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales. Seul environ un tiers des entreprises interrogées dans le cadre d'autres enquêtes portant sur les secteurs du bâtiment et de l'énergie, secteurs à

hauts risques de corruption, proposaient à leur personnel d'encadrement des programmes de formation concernant les moyens d'éviter la corruption.

Le suivi des progrès et le contrôle de la divulgation des informations sont des pratiques peu répandues. Près de 90 % des 200 plus grandes entreprises à l'échelle mondiale ont adopté un code de déontologie, mais moins de la moitié d'entre elles déclarent en contrôler le respect. Bien que plus de 3 000 rapports de responsabilité sociale d'entreprise aient été publiés en 2007, moins du tiers a été vérifié par un cabinet indépendant.

- **Les dispositions juridiques visant à lutter contre la corruption doivent davantage tenir compte des problèmes spécifiques des entreprises.**

La section du *Rapport mondial sur la corruption 2009* consacrée aux études à l'échelle nationale indique que de nombreux pays ont adopté ou actualisé leur législation anti-corruption, ou qu'ils ont mis en place de nouveaux organismes de lutte contre la corruption. Parallèlement, les règles qui concernent spécifiquement les risques de corruption les plus courants pour l'entreprise continuent d'évoluer et sont loin d'être largement adoptées. Le renforcement des sanctions contre les auteurs de corruption, la meilleure couverture des cas de corruption privée, de trafic d'influence et d'usage d'intermédiaires, ainsi que la responsabilité pénale des entreprises et l'adoption d'une démarche claire concernant les paiements de facilitation, continuent de constituer des sujets de préoccupation majeurs dans de nombreux pays. À cet égard, la mise en place d'un mécanisme d'examen efficace dans le cadre de la Convention des Nations unies contre la corruption est une tâche importante à l'échelle internationale, car elle permettrait d'assurer le suivi des progrès accomplis et d'accélérer le processus de renforcement des cadres législatifs dans chaque pays.

- **Les efforts menés en faveur du renforcement de l'intégrité des entreprises doivent tenir compte des nouveaux acteurs et des nouveaux marchés.**

Certains pays comme le Brésil, la Chine et l'Inde figurent déjà parmi les plus gros marchés mondiaux, et leurs entreprises jouent un rôle de plus en plus actif et important à l'échelle mondiale. Comme le précise ce rapport, des efforts encourageants sont menés pour actualiser de nombreux aspects relatifs aux normes de réglementation et de gouvernance dans ces pays. Cela étant, ces efforts doivent être accentués et étendus au-delà des entreprises « chefs de file dans leur catégorie ». Les sociétés indiennes, chinoises et brésiliennes sont considérées par leurs pairs comme figurant parmi les plus corrompues lors de transactions commerciales à l'étranger.

Les solutions apportées par le marché aux enjeux de politique publique augmentent également le risque d'émergence de nouvelles sphères propices aux pratiques de corruption. Les risques de corruption dans les nouveaux marchés doivent être abordés de façon proactive. Si le marché en plein essor des échanges d'émissions de CO₂ fait partie intégrante du mouvement international de lutte contre le changement climatique, il est lui-même confronté à de sérieux problèmes de transparence et de responsabilité. Les fonds souverains sont devenus des acteurs

de poids sur la scène financière. En tant que gestionnaires d'une part significative de la richesse des nations, ils se doivent de respecter des normes particulièrement rigoureuses en matière de transparence et de responsabilité, ce qui, très souvent, n'est pas le cas.

- **Un réexamen stratégique complet et l'adoption de mesures plus fermes sont nécessaires pour porter l'intégrité durable des entreprises à un échelon supérieur.**

Comblers les vides juridiques, renforcer la conformité et intégrer les nouveaux acteurs sont des éléments importants qui permettront de progresser. Cependant, à eux seuls, ils ne suffiront pas. Un changement stratégique et opérationnel en 3 étapes est nécessaire pour lutter plus efficacement contre la corruption au sein du secteur.

Premièrement, ce rapport souligne clairement le fait que de nombreuses parties prenantes supplémentaires doivent se joindre aux dirigeants d'entreprise et aux organismes de réglementation pour lutter contre la corruption dans le secteur privé. Parmi ces alliés se trouvent les chefs d'entreprise, les investisseurs et les salariés, les intermédiaires financiers et les cabinets d'audit, ainsi que, dans l'environnement commercial plus large, les médias, les citoyens en tant que consommateurs et, dernier élément, mais non des moindres, la société civile. Ensemble, ils forment un **système garant de l'intégrité des entreprises**, offrant un maillage de mesures de contrôle, de surveillance et d'incitation qui permettent d'assurer la solidité et le caractère durable de cette intégrité. Le rapport met en relief l'impact de l'ensemble de ces acteurs, tout en soulignant le fait que leurs contributions sont menacées par les conflits d'intérêt, le manque de protection des personnes dénonçant les pratiques de corruption, le manquement aux obligations de divulgation et de publication de rapports, ainsi que d'autres obstacles qui, tous, doivent faire l'objet d'une attention accrue au sein du débat politique.

Deuxièmement, les efforts menés doivent dépasser la simple définition des règles et la prise d'engagements pour se porter sur les questions de mise en œuvre, de surveillance et de responsabilité si l'on veut obtenir des résultats. Les engagements, les codes et les textes de loi sont importants, mais ils n'ont de valeur que si leur application est contrôlée.

Troisièmement, l'action collective et la collaboration doivent être reconnues en tant que principes essentiels de lutte contre la corruption dans le secteur privé. Les mesures prises collectivement peuvent permettre aux entreprises de stimuler l'apprentissage, de limiter le coût lié à la fragmentation et à la prolifération des rapports et des normes de conformité, de se protéger contre la manipulation des cours et de susciter un mouvement de pression au sein du secteur contribuant à éliminer la corruption dans l'obtention des contrats. Les pressions conjointes permettent aux investisseurs et aux consommateurs de contraindre les entreprises à rendre des comptes. Une plus grande coopération entre les petites et moyennes entreprises leur permet de mettre en commun leurs ressources et moyens de défense contre la corruption, tandis qu'une plus grande collaboration entre les organismes nationaux de réglementation peut permettre de combler les vides juridiques transnationaux.

La corruption dans le secteur privé et la crise financière et économique mondiale : un ordre du jour politique dont les thèmes sont étroitement liés

Ce n'est qu'avec le temps que l'on pourra apprécier l'ampleur exacte de la crise financière mondiale et du ralentissement économique en 2009. Toutefois, un point crucial semble déjà émerger, comme en témoigne un certain nombre de contributions apportées au *Rapport mondial sur la corruption 2009* : parmi les conditions ayant favorisé la crise, nombreuses sont celles qui sont étroitement liées aux risques de corruption dans le secteur privé. On relève notamment d'importantes lacunes dans les systèmes d'intégrité des entreprises, comme les conflits d'intérêt affectant les principaux contrôleurs d'accès ; une insuffisance en termes de transparence et de responsabilité de la part des principaux marchés, acteurs du marché et mécanismes de surveillance ; et de graves manquements de la part des entreprises en matière de contrôle préalable, de gouvernance et d'intégrité.

La crise illustre également les conséquences hasardeuses des stratégies d'entreprise qui cherchent à exploiter les faiblesses du système de réglementation et des normes de divulgation d'informations dans certaines poches de l'économie mondiale. Les stratégies analogues et les structures qu'elles engendrent peuvent également limiter les capacités de lutte contre la corruption transnationale. Elles peuvent être détournées pour mettre en place des caisses noires permettant une corruption à grande échelle, tout en entravant les opérations de recouvrement des actifs publics dérobés par les dirigeants corrompus.

En ce qui concerne les mécanismes publics de contrôle et de surveillance, la crise a mis en évidence l'échec des organismes de réglementation, les carences associées en matière de ressources et de personnel et les graves problèmes de coopération internationale, sujets également identifiés par le *Rapport mondial sur la corruption 2009* comme suscitant l'inquiétude quant à l'efficacité des systèmes de prévention et de répression de la corruption dans le secteur privé.

Tous ces liens tendent à souligner le message suivant : pour développer des systèmes totalement efficaces en matière d'intégrité des entreprises, il ne suffit pas de lutter contre la corruption dans le secteur privé. La stabilité financière et économique et la poursuite des réformes concernant l'architecture financière mondiale sont des facteurs tout aussi importants, ce qui renforce encore davantage le caractère urgent et indispensable de cette tâche.

Actions en faveur d'une intégrité durable des entreprises

Le *Rapport mondial sur la corruption 2009* traduit ces données en un certain nombre de propositions et d'orientations concrètes.

Recommandations à l'attention des entreprises

1 Communiquez sur les aspects fondamentaux concernant le comportement citoyen de l'entreprise

Les entreprises ont accompli de réels progrès dans la communication publique de leurs activités en matière de responsabilité d'entreprise et de leurs performances environnementales. Des efforts équivalents doivent être menés dans la communication d'autres éléments tout aussi importants du comportement citoyen des entreprises:

- leurs activités de lutte contre la corruption et de conformité, en tant que mécanismes de protection de base contre le manquement aux dispositions législatives et réglementaires ;
- leurs activités de lobbying et de financement politique, afin que leurs investisseurs, leurs salariés, leurs clients et le grand public soient informés de la façon dont certaines des plus puissantes entreprises de leur pays définissent leurs intérêts politiques et se font entendre dans l'arène démocratique ;
- leurs revenus et les paiements versés aux autorités de chaque pays dans lesquels elles évoluent, afin que les collectivités locales aient pleinement conscience de la façon dont les entreprises contribuent au bien public, et dont elles en tirent profit.

2 Rendez chaque engagement exécutoire, vérifiable et accessible aux contrôles de conformité

Les mesures de surveillance et de vérification indépendantes de la conformité aux divers codes et engagements, auxquelles un nombre croissant d'entreprises se soumettent pour renforcer leur intégrité, sont essentielles, tant en termes d'optimisation de l'efficacité que de crédibilité vis-à-vis du public. À cet égard, les entreprises les plus performantes ont la possibilité de donner l'exemple et de transformer leurs promesses en résultats crédibles.

3 N'agissez pas de façon isolée et, si possible, apportez votre soutien aux normes et aux cadres d'action collective existants

Un engagement croissant vis-à-vis des obligations de divulgation et d'établissement de rapports peut rapidement se traduire par une cacophonie de flux d'informations individuelles difficiles à rassembler, à comparer et à comprendre pour les investisseurs et le grand public. Pour que la divulgation d'informations se traduise par une réelle transparence, l'entreprise doit adopter, soutenir et participer activement au développement de normes associées, comme la norme GRI (Global Reporting Initiative). Par ailleurs, les entreprises doivent rejoindre et promouvoir activement les cadres d'action collective en matière d'intégrité d'entreprise, qui existent dans de multiples domaines, depuis le processus de soumission d'offre individuelle jusqu'à l'intégrité de la chaîne logistique, ainsi que les mesures engageant de multiples parties prenantes dans des domaines de développement fondamentaux comme les industries extractives, la santé ou le bâtiment.

Recommandations à l'attention des autorités et des organismes de réglementation

4 Insistez davantage sur l'application des règles, sur les ressources nécessaires, sur l'évaluation et sur les résultats de cette application

La mise en application est importante, mais les ressources qui lui sont consacrées et les résultats obtenus varient considérablement d'un pays à l'autre et sont difficiles à évaluer et à comparer. Les autorités et les organismes de réglementation doivent accroître la transparence et la responsabilité de l'efficacité de cette mise en application. Une plus grande attention doit être accordée à l'attribution des ressources adéquates pour les activités de réglementation et de mise en œuvre. En outre, les personnes chargées du contrôle public doivent fournir des informations plus détaillées concernant les fonds et le personnel affectés aux différentes mesures de coercition, ainsi que les « résultats » obtenus en termes d'investigations, poursuites judiciaires, amendes et autres sanctions imposées.

5 Utilisez et affinez encore davantage les outils novateurs de réglementation et d'application « intelligentes »

Certains pays ont testé avec succès toute une gamme d'instruments de réglementation plus souples, qui permettent de dépasser les approches rigides de contrôle traditionnel en faisant appel à des moyens de motivation plus stratégiques. Des outils comme l'obligation de divulgation d'informations, le placement sur liste noire, l'accord de report de poursuites pénales (deferred prosecution agreement) et le contrôle de conformité peuvent être utilisés et adaptés par les organismes de réglementation et de mise en application dans de nombreux autres pays.

6 Renforcez la coopération internationale entre les organismes de réglementation et faites en sorte qu'elle devienne véritablement mondiale

La lutte contre la corruption dans le secteur privé à l'échelle mondiale nécessite une approche mondiale, qui implique une coopération transfrontalière entre les organismes de lutte contre la corruption, les autorités de la concurrence et fiscales, et les organismes de réglementation des marchés financiers. La crise financière est là pour nous rappeler que les carences en termes de transparence et de surveillance peuvent déstabiliser toute l'économie mondiale. Les gouvernements doivent profiter de cette dynamique de réforme pour accroître la coopération entre les organismes de réglementation et de mise en application, et ce, quels que soient les pays, marchés et acteurs de marché.

*Recommandations à l'attention de la société civile***7 Placez l'intégrité des entreprises et l'évaluation de la lutte contre la corruption au cœur des initiatives de contrôle portant sur la responsabilité sociale et les performances des entreprises**

Une entreprise qui n'est pas en mesure de contrôler la corruption, et donc d'assurer la conformité aux dispositions législatives et réglementaires, ne peut respecter ses engagements vis-à-vis des questions sociales, environnementales et de comportement citoyen. L'évaluation des efforts menés par les entreprises en matière de lutte contre la corruption doit être intégrée au sein des nombreux dispositifs de mesure afin d'évaluer l'intégrité de la chaîne logistique, les performances environnementales, le développement durable et le comportement citoyen et responsable des entreprises de façon plus globale.

8 Préconisez le développement, l'adoption généralisée et la protection juridique solide des mécanismes de dépôt de plaintes et de déclenchement d'alerte mis à la disposition des salariés du secteur privé

On constate que les salariés jouent un rôle prépondérant en tant que garants de l'intégrité de l'entreprise. Ils peuvent servir de systèmes d'alerte rapide s'ils constatent des carences dans l'intégrité de la chaîne logistique, dans les structures de gouvernance et dans la culture de l'entreprise, ou s'ils relèvent des pratiques commerciales corrompues. Les salariés sont également, derrière l'auto-dénonciation des entreprises, la source la plus importante de divulgation publique des cas de fraude au sein du secteur privé. Donner aux salariés la possibilité de devenir les moteurs de l'intégrité des entreprises nécessite la mise en place de solides dispositions en termes de protection juridique, ainsi que l'engagement sincère des entreprises à adopter des systèmes de dépôt de plaintes et de déclenchement d'alerte efficaces et à aligner la gestion des ressources humaines sur l'encouragement des comportements éthiques. Les groupes de surveillance des entreprises et les organisations syndicales peuvent encourager les entreprises et les législateurs à créer un tel environnement favorable.

9 Formez des coalitions élargies en matière d'intégrité d'entreprise et veillez à ce que les citoyens et leurs intérêts soient intégralement pris en compte

L'intégrité des entreprises et le respect de la réglementation anti-corruption sont des sujets de préoccupation courants pour les entrepreneurs, les investisseurs, les consommateurs, les salariés et les organisations non gouvernementales travaillant sur de nombreuses questions de politique publique différentes. Ces groupes ont donc la possibilité de collaborer encore plus étroitement pour surveiller et stimuler l'intégrité des entreprises.

Des liens plus solides doivent également être établis avec le monde de la recherche. Beaucoup de travaux empiriques majeurs concernant la corruption et la réglementation des entreprises sont menés par les écoles de commerce et les facultés de droit. Leurs conclusions sont souvent

communiquées uniquement au sein de petits groupes d'experts, alors qu'elles pourraient alimenter le développement des politiques et les efforts de préconisation de la société civile.

Les coalitions de la société civile qui dépassent les frontières, relient les activistes de base aux experts et adoptent une démarche indépendante des gouvernements ou des entreprises jouent un rôle essentiel en tant que troisième pouvoir, dans la mesure où elles veillent à ce que les citoyens et leurs intérêts aient un poids et un droit de regard dans le processus d'élaboration des politiques. De tels groupes peuvent agir en tant que groupes de surveillance indépendants. Ils peuvent servir de canaux de communication pour les citoyens souhaitant s'adresser aux entreprises et aux organismes de gouvernance des entreprises. Enfin, les coalitions de la société civile peuvent agir en tant que facteurs crédibles de déclenchement de toute action impliquant de multiples parties prenantes et concernant un grand nombre de sujets liés à la corruption dans le secteur privé, offrant ainsi une voix aux citoyens et leur permettant d'influencer les règles du jeu auprès des entreprises, des marchés et de la société. Seule une solide participation de la société civile peut permettre d'établir le consensus sociétal nécessaire à la lutte contre la corruption sous toutes ses formes.